



Vous êtes engagés dans la prise en charge et la conduite de projet de prévention des risques psychosociaux au travail, cette formation est un outil indispensable pour pouvoir écouter les professionnels, analyser leur situation de travail et engager un plan d'action concerté.

CONTACT

m.montabonnel@stdialectica.fr

☎ 06.11.61.73.75

www.stdialectica.fr

1 place Anatole France, Saint-Etienne



CONDUIRE UN ENTRETIEN D'ECOUTE ACTIVE

Intervenir dans un projet de prévention des RPS demande l'acquisition de compétences spécifiques, tant sur le contenu et les outils d'analyse du travail, que sur le processus d'intervention.

Savoir écouter activement les professionnels en « souffrance » permet d'accompagner et de comprendre en développant une attitude « au plus juste » neutre, sans jugement et bienveillante.

L'acquisition des outils d'écoute active permet d'enrichir le temps d'écoute d'un salarié et détermine en partie la suite d'une intervention de prévention des RPS.

- ◆ **Améliorer et pratiquer une écoute attentive** : Comment développer sa capacité d'écoute ? Quels outils et techniques pour permettre à la personne d'être comprise et respectée dans sa demande ? Quelle attitude développer pour être congruent dans son écoute ?
- ◆ **Conduire un entretien d'écoute dans le cadre d'un dispositif de prévention des RPS** : Comment orienter les professionnels en souffrance ? Comment passer le relais et vers qui ? Comment respecter son mandat et son rôle ?

Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans l'écoute active des professionnels en « souffrance » (psychologue du travail / psycho-sociologue), supervisés dans leurs pratiques d'intervention.

Conditions de vente

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Les journées de formation sont proposées **en intra et sur site exclusivement**.

Date de début et date de fin : nous contacter

Public et Pré-requis

Cette formation s'adresse **aux professionnels de terrain concernés par la prévention des risques psychosociaux au travail** :

psychologues du travail intervenants, médecins du travail, infirmières du travail, responsables RH, préventeurs, membres d'un CHS-CT ou DUP, ...

La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.

Délai et modalité d'accès

Pour toute demande, merci de contacter Mathilde Montabonnel

Prévoir un délai d'1 mois à compter de la validation de la demande

Organisation et durée

Une session de formation dure 2 jours, soit 14 heures.

Les journées de formation sont consécutives.

Coût et financement

Tarif journée : 1300 Euros Net de Taxe.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ☒ Acquérir des outils concrets et opérationnels pour développer sa capacité d'écoute
- ☒ Conduire et mener un entretien d'écoute active
- ☒ Accompagner et orienter le collègue en « souffrance »

PROGRAMME DE LA FORMATION

J1 : Améliorer et pratiquer une écoute attentive

- * Développer une attitude attentive et bienveillante. Connaître les différents styles d'écoute et découvrir le sien
- * Connaître les outils d'écoute :
 - o L'interprétation et la reformulation
 - o Le silence
 - o Le questionnement
 - o Le feedback
 - o La synchronisation
- * Pratiquer et s'entraîner à l'écoute active

J2 : Conduire un entretien d'écoute dans le cadre d'un dispositif RPS

- * Présenter le dispositif, son rôle et ses limites
- * Connaître et expliquer les règles du dispositif RPS
- * Intégrer la limite de son rôle et de son mandat
- * Orienter et passer le relais au « bon interlocuteur »

METHODOLOGIE

L'intervenante veillera à faciliter la parole et la circulation pour une bonne dynamique de groupe.

Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, mise en pratique, partage d'expériences, remise de support.

Accessibilité

Nos formations ont lieu sur votre site.

Lors de l'analyse de la demande, merci d'informer notre référente handicap, Carole Charras : c.charras@stdialectica.fr afin de pouvoir rendre accessible nos formations.

Nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous contacter afin de louer un local accessible PMR au besoin.

Réorientation possible vers des partenaires en fonction des situations de handicap.

Notre politique d'accessibilité est consultable à l'accueil de l'établissement ou sur demande.

SUIVI ET EVALUATION

La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.

Une feuille de présence est émargée et remise à l'entreprise. Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte.

Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation.

Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)

RESULTATS

+ de 500 stagiaires ont été formés par Dialectica depuis 2019 sur la santé au travail : compréhension, analyse et accompagnement.

En 2024, 9 stagiaires ont été formés pour développer des compétences d'écoute active.

- * 88,89 % des participants estiment avoir pleinement acquis les outils et les techniques de l'écoute active
- * 88,89 % des participants estiment avoir pleinement acquis la capacité à mener un entretien d'écoute active
- * 100 % des participants estiment pouvoir accompagner et orienter un collègue en souffrance